

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE LOUDUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LOUDUN

SEANCE DU 4 MARS 2024

Date de la convocation
27.02.2024

Nombre de conseillers
En exercice 17
Présents 13
Votants 15

L'an deux mille vingt quatre,
le quatre mars,
à 19 H 05, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action
Sociale,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. TOURAINE, M. FORTIN,
M. LAMBERT, Mme MIRALTO, Mme ETOURNEUX, Mme VAY, Mme POUZIN, Mme BOURGERIE.

EXCUSES :

M. DAZAS, Mme LIEBOT, M. GANDIER, Mme PINEAU.
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Laurence MOUSSEAU
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

OBJET DE LA DELIBERATION :

Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024

Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :

Il est proposé d'attribuer les sommes suivantes :

CCAS	Propositions 2024
Association « Communiquer, lire et écrire » (ACLE)	2 000.00€
ADMR	720.00€
Dynamob T'Solidaire <i>(Attendre pour le versement de la subvention - Pérennité de l'Association)</i>	900.00€
EMMA	450.00€
FSL 86	500.00€
Restos du Cœur	1000.00€
Secours Populaire	1000.00€
Croix Rouge	2 500.00€
Le Recyclarium <i>(Attendre pour le versement de la subvention car l'association risque de partir du centre-ville de Loudun)</i>	500.00€
TOTAL	9 570.00€

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :1.4.MARS.2024..

Publié le :1.4.MARS.2024.....

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
086-268600129-20240304-2024-1-3-DE
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Après examen, le Conseil d'administration du CCAS adopte les subventions aux associations pour 2024 à l'unanimité, sauf pour l'association suivante :

↳ ADMR : 1 contre

et autorise le Président ou son représentant à signer les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,
Laurence MOUSSEAU

